



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 décembre 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 Novembre 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 16 Décembre 1997

**Du Guesclin, Bâtiment A, travaux de sécurité et aménagement intérieur -
Avenants n° 3 au marchés de travaux - Lots 1, 3 et 5**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Jean PILLET donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE

DELIBERATION D97473

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 décembre 1997

Bâtiments

**Du Guesclin, Bâtiment A, travaux de sécurité et aménagement
intérieur - Avenants n° 3 au marchés de travaux - Lots 1, 3 et 5**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale, et après avis de la Commission d'Appel d'Offres,

Je vous rappelle que le bâtiment A du Centre Du Guesclin, fait l'objet d'une mise en conformité au titre de la sécurité incendie et des personnes, et plus particulièrement au niveau des cages d'escaliers.

Ces travaux sont en phase d'achèvement et ne posent pas de difficultés particulières.

Cependant des impondérables de chantier, tels la rehausse pour quelques centimètres de portes et des modifications électriques, exigées par l'organisme de contrôle "SOCOTEC", entraînent l'établissement d'avenants conformément aux règles applicables aux marchés de travaux.

Ces avenants n° 3 sont globalement sans incidence financière.

Le détail par lot des travaux supplémentaires et en moins est le suivant :

Lots	Désignation	Entreprise	Marché initial et Tranches Conditionnelles 1 & 2	Travaux en + et en - Avenant n° 2	% Avenant n° 2	Travaux en + et en - Avenant n° 3	% Avenant n° 3	Nouveau Montant Marché H.T.	Total % Nouveau Montant H.T.
1	Gros oeuvre	SOMEBA	1.592.006,02	4.022,96	0,25 %	- 59.439,50	- 3,73 %	1.536.589,48	- 3,5 %
2	Menuiserie	SALLE	491.946,00	- 738,11	- 0,15 %	65.837,16	+ 13,38 %	557.045,05	+ 13,20 %
3	Plomberie Chauffage	S.N.G.C.	220.646,00	- 14.103,00	- 6,4 %	- 6.721,46	- 3,05 %	199.821,54	- 9,44 %

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants n° 3 aux marchés de travaux.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les dits avenants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)